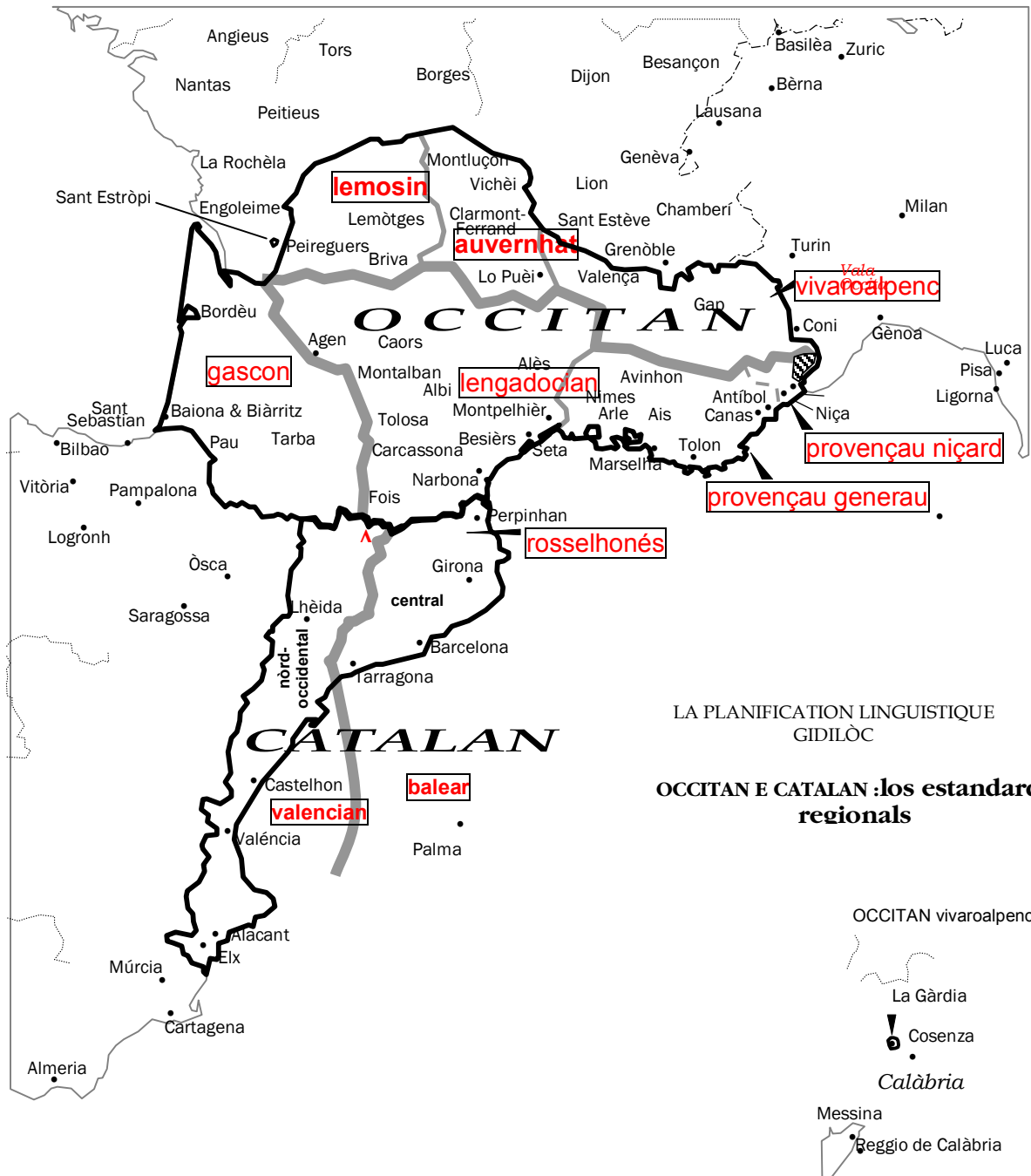


# SCHEMA D' AMENAGEMENT LINGUISTIQUE EN FAVEUR DE LA LANGUE OCCITANE EN REGION LANGUEDOC ROUSSILLON an 2005



# SCHÉMA D' AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE EN FAVEUR DE LA LANGUE OCCITANE RÉGION LANGUEDOC - ROUSSILLON

## INTRODUCTION

### 1<sup>er</sup> AXE D' ORIENTATION : L' ENSEIGNEMENT

<b>A.</b>	<b><u>PRÉAMBULE</u></b> .....	<b>6</b>
<b>B.</b>	<b><u>LE CONSTAT</u></b> .....	<b>7</b>
<b>L'enseignement de l'occitan existe dans trois réseaux d'établissements : Quatre modes d'accès à l'occitan sont possibles pour les élèves</b>		
<b>I.</b>	<b>LES EFFECTIFS</b> .....	<b>8</b>
	<b>1. Les écoles associatives <i>Calandretas</i></b> <b>2. Enseignement public.</b> <b>3. Enseignement privé catholique.</b>	
<b>Analyse de la place de l'occitan dans le système éducatif de la Région Languedoc-Roussillon en 2005.</b>		
<b>II.</b>	<b>LES COUTS</b> .....	<b>15</b>
	<b>1. Enseignement associatif <i>Calandreta</i>. Coûts 2005</b> <b>2. Enseignement public, académie de Montpellier.</b> <b>3. Enseignement privé catholique. Coûts 2005.</b>	
<b>III.</b>	<b>LES MOYENS MATERIELS</b> .....	<b>18</b>
	<b>1. Les locaux</b> <b>2. Le matériel de classe de langue et les documents didactiques et pédagogiques</b>	
<b>C.</b>	<b><u>LE DIAGNOSTIC</u></b> .....	<b>20</b>
<b>D.</b>	<b><u>LES ATTENTES</u></b> .....	<b>23</b>
<b>E.</b>	<b><u>LES OBJECTIFS</u></b> .....	<b>25</b>
	<b>I. LE BILINGUISME</b> .....	<b>25</b>
	<b>II. L'ENSEIGNEMENT LINGUISTIQUE ET CULTUREL</b> .....	<b>29</b>
	<b>III. LES PARTENAIRES</b> .....	<b>30</b>
<b>F.</b>	<b><u>LES ACTIONS</u></b> .....	<b>31</b>
<b>G.</b>	<b><u>LA TRAME DES SCÉNARIOS</u></b> .....	<b>32</b>

**2<sup>nd</sup> AXE D'ORIENTATION : LA TRANSMISSION**

<b>A. <u>PRÉAMBULE</u></b> .....	<b>33</b>
<b>B. <u>LE CONSTAT</u></b> .....	<b>34</b>
<b>C. <u>LE DIAGNOSTIC</u></b> .....	<b>36</b>
<b>D. <u>LES ATTENTES</u></b> .....	<b>38</b>
<b>E. <u>LES OBJECTIFS</u></b> .....	<b>39</b>
<b>I. LE PARTENAIRES</b>	
<b>II. LES AXES DE TRAVAIL</b>	
<b>F. <u>LES ACTIONS</u></b> .....	<b>41</b>
<b>G. <u>LA TRAME DES SCÉNARIOS</u></b> .....	<b>44</b>

**CONCLUSION GENERALE****45**

# INTRODUCTION

**« PROMOUVOIR, POUR L'HUMANITE, UN AUTRE HORIZON QUE CELUI DE L'UNILINGUISME » Unesco**

**« Une société globalisée ne parlant qu'une seule langue... » C'est une perte inestimable, en réalité. Car loin de se poser uniquement en instrument de communication, le langage *« est, sans doute, la plus grande création du génie humain, et chaque langue témoigne d'une façon unique de la faculté linguistique de l'humanité »* considère l'Unesco. Selon les experts, *« les mots que nous employons vont au-delà de la simple expression de la pensée. Ce ne sont pas simplement des véhicules : ils illustrent aussi nos valeurs, notre perception du monde, nos identités, nos limites, notre nature, notre histoire, notre ascendance et nos espoirs. Les protéger revient donc à nourrir notre intégrité »*.<sup>1</sup>**

**Un point de vue recoupé par les spécialistes du SIL International<sup>2</sup> : « La préservation des langues en voie de disparition est essentiel pour maintenir en vie l'héritage du patrimoine humain, diffuser la connaissance, le respect de notre passé et un lien invisible et tangible qui lie les communautés humaines au-delà des frontières de l'espace et du temps »**

**Une approche partagée par le CNRS qui contribue à la documentation et à la sauvegarde des langues en danger, et assure qu'une *« société globalisée ne parlant qu'une seule langue ne donnerait qu'une image appauvrie de la nature humaine et de ses potentialités »***

***« Avec chaque pan c'est un pan de notre culture mondiale qui s'incarne. Lorsqu'une langue s'éteint, la culture, l'art et l'histoire de ses locuteurs disparaissent avec elle et il devient pratiquement impossible de lui redonner vie »* confirme SIL International.**

**20-10-2005 7:00 P.m. la conférence générale de l'Unesco, se réunissant à Paris à partir du 3 octobre à 21h, a aujourd'hui approuvé (148 voix pour, deux contre, quatre abstentions) la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.<sup>3</sup>**

<sup>1</sup> Article disponible en ligne : <http://portal.unesco.org/fr>

<sup>2</sup> [www.sil.org](http://www.sil.org)

<sup>3</sup> \* <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127160m.pdf>

\*\* [http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL\\_ID=28182&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL_ID=28182&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

convention de \*\*\* sur les moyens d'interdire et d'empêcher l'importation, l'exportation et le transfert illicites de la propriété culturelle

***Une langue est un bien culturel irremplaçable, un trésor culturel unique : « Chaque langue est un immense système de configurations (...) par lesquelles la personnalité non seulement communique mais aussi analyse la nature, canalise son raisonnement et construit la maison de sa conscience » B. Lee Whorf.<sup>4</sup>***

Cette démarche 2005 de développement culturel sur la Région Languedoc Roussillon et l'analyse systémique du contexte actuel ont permis pour la première fois sur ce territoire l'élaboration, au seuil de la rentrée 2005-2006, d'un **vrai bilan de situation de l'enseignement de l'occitan de la maternelle au CAPES.**

L'exploitation de cette opportunité d'**analyse du contexte** conjuguée au **projet politique culturel du Conseil régional** et adossée à l'élaboration d'une **convention Rectorat-Région** permettra d'asseoir avec encore plus d'intelligence collective les arguments et les objectifs pour promouvoir, diffuser et délivrer en L-R un **enseignement bilingue de l'occitan.**

**Les perspectives 2015** de cette étude seront de placer les effectifs L-R à plus de **15 000 élèves, 5 500 collégiens et 2500 lycéens** et donc plus de **1 000 étudiants** pour passer de 1,7 à **15 CAPES** d'occitan/an et près de **80 000 apprenants adultes.**

**2005-2015**, mettre en oeuvre progressivement et offrir les moyens de rendre la langue occitane **lisible par tous et partout, visible et audible à tous les niveaux de la société, accessible à tous ceux qui le désirent.**

## LES PREALABLES

- **1<sup>er</sup> pré requis :**

La politique de promotion de la langue occitane a pour objectif de développer le bilinguisme ouvrant sur le plurilinguisme. Elle se fait dans le respect de la langue française.

- **2<sup>nd</sup> pré requis :**

La politique linguistique en faveur de la langue occitane repose sur l'encouragement et l'incitation et non sur l'obligation.

- **3<sup>ème</sup> pré requis :**

La langue occitane appartient à l'ensemble de la population résidant en pays d'oc et pas uniquement aux spécialistes. Dans le domaine de l'éducation et de la formation, cette langue ainsi que la culture qu'elle génère a été et peut continuer d'être un facteur dynamique d'intégration, de lien. Cela implique et nécessite la mise en cohérence et l'articulation des initiatives.

---

- 1970; Convention au sujet de la protection de l'héritage culturel et normal du monde - 1972; Convention pour la sauvegarde du acquis culturel intangible - 2003

<sup>4</sup> Source Georges Frêche courrier du 6 Février 2004, candidat Union Toute en campagne pour les élections régionales.

- **4<sup>ème</sup> pré requis :**

Le développement culturel occitan est le témoin vivant de l'histoire et de la langue de la majeure partie du territoire de la Région Languedoc-Roussillon. Il importe que les pouvoirs publics intègrent sa survie dans leur politique régionale et inter- régionale.

# 1<sup>er</sup> AXE D' ORIENTATION : L' ENSEIGNEMENT

## A. PRÉAMBULE

Le président Georges Frêche, dans sa lettre de campagne adressée aux associations de promotion de l'occitan le 6 février 2004, écrivait: « **Langue et culture occitanes doivent être grande cause régionale.** » La nomination de Monsieur Eric Andrieu, vice-président du Conseil Régional, à la fonction de responsable de l'Occitanie ainsi que la *Consulta regionala* qu'il a impulsée à partir du mois de juin 2005 montre que la volonté annoncée est en marche.

Le 14 septembre 2005, Monsieur Rousset, président de la Région Aquitaine, a publié les grandes lignes du projet de politique d'aménagement linguistique de son territoire. Il a annoncé à cette occasion la mise en place du « Conseil de développement pour l'occitan. »

Le président de la Région Midi-Pyrénées, de son côté, a exprimé sa volonté de rechercher la mise en place d'une politique interrégionale pour l'occitan.

Le 22 octobre 2005 à Carcassonne, plus de 10 000 personnes venues de toute l' Occitanie, manifestaient pour la reconnaissance et la défense de la langue et de la culture occitanes.

Le 2 novembre 2005 a eu lieu à Toulouse une première réunion inter régionale pour la promotion de la culture et de la langue occitane.

Ainsi, en 2005, les Régions de l'espace linguistique d'oc cherchent à développer une politique de mise en valeur de la langue et de la culture occitanes.

Dès lors, ces conseils régionaux pourront inscrire cette mise en place dans une véritable coordination des efforts en les élargissant à un espace interrégional et européen. Cela concernera les régions Aquitaine, Midi Pyrénées, Limousin, Auvergne, Provence Côte d'Azur, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes. Cet élargissement augmentera l'efficacité tout en permettant certaines économies d'échelle.

**L'enjeu de cette politique est important car c'est à partir de la langue qui nomme qu'une culture vit, se développe et crée. Privée de langue support, une culture se déstructure. Privée de locuteurs, une langue meurt et la culture qu'elle porte s'étirole puis meurt aussi. La**

**question de la mise en valeur de la culture, comme de l'art de vivre à l'occitane, est donc liée au nombre des locuteurs de la langue et à leur place dans la société régionale.**

## **B. LE CONSTAT**

### **QUELLE EST LA SITUATION DE L' ENSEIGNEMENT DE L'OCCITAN DANS LA RÉGION EN 2005 ?**

**L'enseignement de l'occitan existe dans trois réseaux d'établissements**

:

#### **1. Les établissements publics.**

Un certain nombre de ces établissements proposent un enseignement d'occitan aux élèves du premier et du second degré, et dans l'enseignement supérieur selon différentes modalités.

L'enseignement de l'occitan est prévu dans environ une école sur 5, un collège sur 2,5, et un lycée sur 1, 6. Cet enseignement propose diverses formes d'accès à la langue de la maternelle au baccalauréat.

#### **2. Les établissements associatifs *Calandreta*.<sup>5</sup>**

Association créée en 1979 qui promeut le bilinguisme chez les enfants et permet l'existence d'écoles bilingues occitan-français. Ce sont des écoles privées sous contrat, laïques et gratuites.

Respectant les programmes officiels de l' Education Nationale, elles développent pour y parvenir une démarche originale dans les deux langues et éditent des manuels tout en occitan pour le primaire. Ils proposent l'immersion en occitan dès la maternelle et introduisent progressivement le français à l'école primaire. Le cursus à *Calandreta* s'arrête de toutes façons au brevet des collèges car le lycée n'a pas encore été ouvert pour le moment.

Pour la formation initiale et continue des enseignants les *Calandretas* s'appuient sur deux établissements.

L'ensemble des calendretas est regroupé en fédération d'écoles départementale puis régionale, au sein de la fédération des *Calandretas* du Languedoc et inter régional.

#### **3. Les établissements privés de l'enseignement catholique.**

Ils proposent l'option d'occitan au collège et au lycée.

#### **4. Les établissements professionnel et agricole.<sup>6</sup>**

En Languedoc Roussillon le service Régional Formation Développement de la DRAF<sup>7</sup> a

<sup>5</sup> <http://www.aprene.org>

<sup>6</sup> [Direction régionale de l'agriculture et de la forêt](#) (DRAF)



autorité sur 35 établissements (11 publics et 24 privés) qui accueillent 8 300 élèves. Depuis la loi d'orientation agricole du 9 Juillet 1999 art. 121 Code Rural L 811-1 , Les établissements d'enseignement remplissent les missions d'animation du milieu rural et contribuent à l'insertion scolaire des jeunes, sociale et professionnelle de ces derniers et des adultes , depuis un an ,l'enseignement de l'occitan y est très fortement réduit.

### **Trois modes d'accès à l'occitan sont possibles pour les élèves :**

#### **1 L'initiation :**

Le volume horaire hebdomadaire d'enseignement de l'occitan est d'une à deux fois 45 minutes par semaine. L'input annuel est compris entre 27 et 54 heures par année scolaire.

Dans l'enseignement public (et privé catholique), l'occitan peut être enseigné dès la maternelle, au titre de l'initiation, à la différence des autres langues vivantes qui sont commencées plus tard. L'occitan peut être enseigné, à titre optionnel, à côté et en plus d'une autre langue vivante à partir de la fin du cycle 2.

#### **2 L'enseignement extensif :**

Le volume horaire hebdomadaire est compris entre 1 heure et 3 heures d'enseignement de l'occitan par semaine.. L'input annuel vécu par l'enfant se situe entre 36 et 108 heures d'enseignement de l'occitan par année scolaire.

C'est un enseignement de langue comme les autres. Il a pour objectif, dans des conditions normales de suivi de l'apprentissage, de former des locuteurs de la langue.

#### **3 L'enseignement intensif :**

Le volume horaire hebdomadaire est compris entre 13 et 26 heures d'enseignement en occitan. L'input annuel vécu par les enfants peut varier de 450 à 930 heures par année scolaire.

L'enseignement intensif concerne les élèves des classes bilingues publiques qui proposent le bilinguisme à parité (mi-temps en occitan) d'une part, et les enfants des écoles associatives *Calandretas* qui bénéficient de l'immersion. On peut dire que l'objectif de l'enseignement intensif est de permettre aux enfants de devenir des locuteurs, des bilingues précoces.

En outre, des **actions de sensibilisation** peuvent être bénéfiques, à tous niveaux, pour susciter des motivations d'apprentissage : ce sont des interventions ponctuelles, programmées et agréées, de musiciens, d'artistes, d'écrivains, de troupes théâtrales. Il n'y a pas de volume horaire spécifique. Une ou plusieurs interventions permettent aux enfants d'entrer en contact avec la langue et la culture

occitanes :chants, de contes, pièces de théâtre. L'input annuel est inférieur à 10 heures par année scolaire.

## **I. LES EFFECTIFS**

---

<sup>7</sup> Dirigé par Jean Pierre Ignace

<sup>8</sup> L'INPUT désigne le volume de langue auquel un sujet humain est exposé dans sa vie.

## 1. Les écoles associatives *Calandretas* dans l'Académie de Montpellier.

Les écoles *Calandreta*. se sont développées depuis 1980 dans la région. Au collège *Calandreta*, les collégiens passent du bilinguisme au plurilinguisme.

### Organisation structurelle de *Calandreta*.

Chaque école est gérée par une association locale composée des parents des élèves et des amis de la langue occitane qui le souhaitent.

Les associations d'écoles sont fédérées au niveau départemental, excepté la Lozère où *Calandreta* n'est pas encore implanté.

À ce jour, le mouvement associatif *Calandreta* a ouvert **42 établissements dans six régions** occitanophones. Il est dirigé par la Confédération occitane des écoles laïques *Calandretas* dont le siège social est établi à Montpellier.

### *Calandreta* dans la région : effectifs au 15 septembre 2005.

Enseignement intensif de l'occitan (entre 720 et 936 heures par an)	Établissements		Enseignants	Effectif scolarisé
	Hors contrat avec l'État	Sous contrat avec l'État		
<b>Départements</b>				
<b>Aude.</b> Écoles (premier degré)	1	2	10,5 E.T.P. <sup>9</sup>	<b>192</b> élèves
<b>Gard.</b> Écoles (premier degré)	0	2	7,5 E.T.P.	<b>122</b> élèves
<b>Hérault.</b> Écoles (premier degré) Collège (second degré)	0 0	10 1	43 E.T.P. 7,5 E.T.P.	<b>737</b> élèves <b>86</b> élèves
<b>Lozère.</b>				
<b>Total</b>	<b>15 établissements</b>		<b>68,5 E.T.P. enseignants</b>	<b>1137 élèves 1051 en primaire 86 au collège</b>

- Les élèves des *Calandretas*, que l'on appelle des calandrions, représentent **0,5% de la population scolaire du premier degré**, et un pourcentage encore plus faible de celle du second degré.
- **84 personnes enseignent** en immersion dans les *Calandretas* de la région, certaines d'entre elles effectuant un temps partiel. Parmi ces enseignants, **44 sont titulaires du concours spécial occitan** (CRPE spécial occitan privé ouvert pour l'établissement *APRENE* dans le cadre de l'Institut Supérieur des Langues de la République Française).
- Parmi ces 84 personnes, **12 contribuent à l'enseignement du français et 72 enseignent en occitan.**

9 Équivalent Temps Plein.

● **L'établissement d'enseignement supérieur *APRENE* :**

Etablissement associatif lié à la confédération occitane des écoles *Calandretas*, organise la formation initiale des enseignants des *Calandretas*.

Cette formation s'effectue en trois années. Les futurs enseignants des *Calandretas* doivent passer les épreuves du concours spécial de Professeur des écoles, qui comporte deux épreuves obligatoires d'occitan.

L'effectif en formation à *APRENE* au titre des besoins dans l'académie de Montpellier s'élève à 13 étudiants pour l'année universitaire 2005-2006 :

<i>1ère année (occitan 400 h en salle et 1000 h en situation de pratiques professionnelles accompagnées)</i>	<i>2ème année (occitan 70 h en salle et 730 h en situation de pratiques professionnelles, et 260h de préparation au concours en français)</i>	<i>3ème année (occitan 265 h en salle et 775 h en situation de pratiques professionnelles)</i>
<b>4</b>	<b>4</b>	<b>5</b>

Ce nombre de **13 futurs professeurs d'école** en occitan représente un pourcentage particulièrement modeste si on le rapporte au nombre des futurs professeurs d'écoles de l'académie.

## **2. Enseignement public. Académie de Montpellier. Chiffres de l'année scolaire 2004-2005 ou de la rentrée de septembre 2005 <sup>10</sup>.**

L'enseignement de l'occitan est prévu dans environ une école sur 5, un collège sur 2,5, et un lycée sur 1, 6. Cet enseignement propose diverses formes d'accès à la langue de la maternelle au baccalauréat.

**Répartition par modes d'accès à l'occitan, tous départements occitanophones confondus, de la maternelle au baccalauréat :**

<i>Catégorie</i>	<i>Nombre d'élèves</i>
<b>Sensibilisation</b> > 10 heures/an	Les actions de sensibilisation ne sont pas dénombrées
<b>Initiation</b> entre 27 et 54 heures/an	<b>5760 élèves.</b>

<sup>10</sup>Lorsqu'ils étaient disponibles.

<b>Enseignement extensif</b> entre 36 et 108 heures/an	<b>2354 élèves</b>
<b>Enseignement intensif</b> entre 450 à 930 heures/an	<b>289 élèves</b>
<b>Total</b>	<b>8 403 élèves</b>

### Répartition par départements, tous modes d'accès à l'occitan confondus

:

Département	Types d'établissement	Nombre d'établiss.	Nombre d'enseignants	Nombre d'élèves
<b>Aude</b>	Écoles	132	141	2701
	Collèges	15	12	492
	Lycées	4		123
<b>Gard</b>	Écoles	75	79	2086
	Collèges	18	16	756
	Lycées	7		149
<b>Hérault</b>	Écoles	64	65	1824
	Collèges	36	25	997
	Lycées	11		320
<b>Lozère</b>	Écoles	79	95	1792
	Collèges	5	4	285
	Lycées	1		28
<b>TOTAL</b>		<b>350 écoles 74 collèges 23 lycées</b>	<b>380 professeurs d'école 57 professeurs de collège et lycée.</b>	<b>8403 en primaire 2530 collégiens 614 lycéens</b>

#### ➤ Premier degré :

Un enseignement de l'occitan, allant de **27 à 450 heures d'occitan par an et par enfant**, est dispensé dans **350 écoles** publiques de l'académie, maternelles et élémentaires (soit environ 1 école sur 5).

Au total, environ **8 403 élèves** sont concernés et cela représente **4,42 % de la population scolaire en premier degré** dans les quatre départements occitanophones de la Région.

Les enseignants : 380 **fonctionnaires en poste dans le premier degré** enseignent l'occitan dans leur classe, entre 45 minutes et 13 heures par semaine. Parmi eux 29 professeurs des écoles sont titulaires du CRPE spécial occitan public, ouvert en 2002, et préparé à l'IUFM sur le site de Carcassonne pendant une année et sur le site de Montpellier pour la seconde année.

### ➤ **Second degré :**

L'enseignement de l'occitan est soit intensif en cursus bilingue, soit extensif et optionnel.

1. **Enseignement intensif (filière bilingue) : 140 élèves collèges publics.**

2. **Enseignement extensif** : Soit « Occitan option facultative » 1 à 3 heures de cours par semaine, soit « Occitan langue vivante 2 ou 3 » qui prévoit 3 heures de cours par semaine.

- **2390 élèves** soit **3% de la population scolaire** suivent un enseignement extensif d'occitan dans les collèges publics de la région.
- **614 en lycée** soit **1,6 % de la population scolaire** suivent un enseignement extensif d'occitan dans les lycées publics de la région.
- Ces enseignements sont dispensés par **44 professeurs certifiés** d'occitan langue-d'oc. Leur action est complétée par 13 professeurs d'autres disciplines ayant des compétences en occitan qui y consacrent quelques heures dans leur emploi du temps.

### ➤ **Enseignement supérieur public :**

À l'**université Paul Valéry**, le département d'occitan propose deux types principaux d'enseignement :

- **Occitan pour les non spécialistes**, dans le cadre de la langue vivante obligatoire. La rentrée universitaire 2005 ayant lieu actuellement, les effectifs ne sont pas encore stabilisés. On peut faire l'estimation suivante :
  - **60 à 80 étudiants en 1re année,**
  - **30 en 2e année,**
  - **30 en 3e année.**

La réforme de l'enseignement supérieur en cours dans les Universités françaises, réforme dite Licence-Master-Doctorat (L.M.D.), n'est pas favorable à cet enseignement d'occitan pour les non spécialistes, puisqu'elle prévoit en principe une langue étrangère en master.

- **Occitan pour les spécialistes**, avec cursus universitaire complet Licence-Master-Doctorat. Effectifs approximatifs à la rentrée 2005 :
  - 22 en licence 1, 15 en licence 2, 15 en licence 3, soit **52 étudiants**. La licence se présente sous deux formes : simple ou bi-disciplinaire. Dans ce dernier cas, elle comporte 6 heures d'occitan. Les autres heures relevant de la licence d'espagnol, d'anglais, de lettres modernes ou d'histoire géographique. C'est à dire des valences du CAPES d'occitan.
  - **20 en master 1 et 2,**
  - **8 doctorants.**
- Environ **200 étudiants se sont inscrits en septembre 2005 pour assister aux cours d'occitan** à l'Université Paul Valéry à Montpellier. Cela représente environ **1% de la population étudiante** inscrite à cette Université. Nous ne disposons pas encore des effectifs inscrits pour l'enseignement à distance de l'occitan.

Il faut ajouter que tous les étudiants des autres départements de l'UFR I auquel est rattaché le département d'occitan, peuvent prendre une option d'occitan (une heure et demie de cours par semaine), à choisir entre langue, littérature ou civilisation occitanes. Le nombre d'étudiants ayant choisi cette option en septembre 2005 n'est pas encore connu.

Enfin le département d'occitan de l'Université Paul Valéry à Montpellier propose des diplômes universitaires (D.U).

- Le département d'occitan de l'Université Paul Valéry à Montpellier dispose de **6 postes d'enseignants à temps plein** et d'heures complémentaires effectuées par des chargés de cours « extérieurs ».

➤ **À l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (I.U.F.M.),**

La formation des futurs enseignants du premier et du second degré, ainsi que la formation continue des enseignants en poste est assurée par l'IUFM, qui dispose de deux postes à temps partiel pour l'occitan, et le département d'occitan de l'université Paul Valéry.

Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

**Année universitaire 2005-2006**

**Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles, spécial occitan public.**

<i>1ère année. Site de Carcassonne Année préparatoire au concours</i>	<i>2ème année. Site de Montpellier Année post-concours</i>
<b>17</b>	<b>6</b>

**Concours d'accès au Certificat d'Aptitude Professionnel à l'Enseignement dans le Secondaire (C.A.P.E.S.).**

Stagiaires inscrits à la préparation des épreuves du C.A.P.E.S. d'occitan
<b>6 étudiants</b>

### **3. Enseignement privé catholique. Académie de Montpellier.**

**Chiffres de l'année scolaire 2004-2005.**

**Répartition par tous modes d'accès à l'occitan et tous départements confondus :**

Types d'établissements	<i>Nombre d'établissements</i>	<i>Enseignants</i>	<i>Effectifs</i>
Écoles	<i>0</i>	<i>0</i>	

Collèges	2	7	<b>102 élèves</b>
Lycées	5		136 élèves

- L'enseignement privé catholique n'organise pas d'initiation ni d'enseignement de l'occitan à l'école primaire dans l'académie de Montpellier. Il semble qu'il y ait des actions de sensibilisation, mais celles-ci ne semblent pas être quantifiées.
- Dans le second degré, l'enseignement privé catholique propose l'occitan soit en option facultative, soit 1 à 3 heures de cours par semaine, soit en langue vivante 2 ou 3, ce qui prévoit 3 heures de cours par semaine.
  - 102 collégiens.
  - 136 lycéens.
- Pour la formation initiale des enseignants des établissements privés catholiques, le Centre de Formation Pédagogique Privé de Montpellier organise les formations des futurs enseignants de la filière. Il propose à ses étudiants les formations en occitan de l'I.U.F.M. de Montpellier.

#### **4. Enseignement Agricole.**

Depuis un an, les restrictions d'enveloppes budgétaires sont telles que les options facultatives et le dédoublement des langues vivantes sont réduites à leurs plus simples expressions : suppression de tout ce qui était annexe.

Seules restent actuellement des interventions à la marge notamment par la volonté militante des animateurs socio culturelle et professeurs d'éducation culturelle.

**Il pourrait être intéressant d'intégrer le « recteur vert » à une commission éducation regroupant autour du Conseil régional le rectorat, le SRFD, les associations en charge de la langue**

### **Analyse de la place de l'occitan dans le système éducatif de la Région Languedoc-Roussillon en 2005.**

Quelques pourcentages précisent la place qu'occupe enseignement de l'occitan dans notre système éducatif régional : réservée Le pourcentage de la population scolaire des quatre départements occitanophones qui à l'école est de :

- **95,5%** des enfants dans le premier degré, (écoles maternelles et élémentaires) et **97%** des adolescents dans le second degré, ne bénéficient d'aucun enseignement d'occitan dans le cadre de leur scolarité en cours en 2005.

- **0,64%** de la population scolaire du premier degré des quatre départements occitanophones de la Région bénéficie, grâce à l'école, de conditions favorables à l'acquisition d'un bilinguisme précoce en occitan et français. À ceux-ci s'ajoutent **1,12 %** des élèves du primaire qui peuvent accéder à un volume compris entre 36 et 108 heures d'occitan en classe par an.

Rappelons l'un des préalables posé en introduction :

**« La politique de promotion de la langue occitane a pour objectif de développer le bilinguisme ouvrant sur le plurilinguisme ».**



## II. LES COUTS

Les coûts des personnels enseignant l'occitan sont, en moyenne, équivalents à ceux des autres enseignements car les grilles de rémunération et la durée du travail des enseignants sont édictées par l'État.

L'enseignement de l'occitan et en occitan s'adresse à des élèves qui, de toutes façons, seraient scolarisés et induiraient des coûts.

Il n'y a pas de surcoût mécanique pour l'enseignement de l'occitan par rapport aux mathématiques ou à l'anglais, par exemple excepté lorsque cet enseignement nécessite l'intervention de professeurs en surnombre. Mais dans ce cas, la décharge de cours induite peut être réinvestie ailleurs.

### 1. Enseignement associatif *Calandreta*. Coûts 2005. Académie de Montpellier

- **Pour l'enseignement associatif *Calandretas***, l'Etat rémunère les enseignements. Le coût de ces emplois dépend de l'ancienneté de chaque contractuel. Seuls, les services de l'Etat disposent des données complètes et exactes concernant ces coûts.
- **Les bâtiments** sont à la charge des associations *Calandretas*, qui se sont organisées au sein de la fédération des *Calandretas* du Languedoc.
- **Le personnel administratif et périscolaire**, chargé de la surveillance des élèves, du nettoyage des locaux et du service de restauration scolaire est également à la charge des associations *Calandretas*. Ce sont 110 salariés (82 E.T.P.). La charge salariale est très lourde. De plus, on attend des compétences bilingues afin qu'ils participent à la qualité de l'immersion, laquelle permet aux enfants de devenir eux-mêmes bilingues. Ces personnels doivent donc bénéficier d'une formation adaptée.
- **Le collège *Calandreta Leon Còrdas*** est compris dans le montant du budget consolidé de la fédération des *Calandretas* du Languedoc indiqué ci-dessus. Néanmoins, il faut souligner que le collège *Calandreta Leon Còrdas de Grabèls* n'équilibre pas son budget, et il faut rapidement trouver une solution pour compléter le financement du fonctionnement du collège, car il manque encore 40 000 par an. D'autre part, le financement du transport des collégiens en autocar scolaire n'est pas couvert. Le coût de ce transport est de 60 000 pour 2005-2006.
- **Le budget consolidé de l'ensemble du mouvement associatif *Calandreta*** pour son activité dans l'espace régional, en y intégrant l'établissement *APRENE*, le *Centre de Formacion Professionala Occitan* et *La Poesia* (édition pédagogique), **s'élève à 5 943 879** pour l'année scolaire 2005-2006 en cours. **Le soutien de la Région est de 350 000** qui servent au fonctionnement des écoles *Calandretas* ainsi qu'à l'achat de documents et d'outils pédagogiques.

### 2. Enseignement public, académie de Montpellier.

## Coûts de l'enseignement de l'occitan en 2005.

- **Pour l'enseignement public du premier degré, 380 fonctionnaires de l'État**, professeurs des écoles ou instituteurs, dispensent à temps partiel ou complet un enseignement d'occitan. La rémunération, donc le coût de ces emplois, dépend de l'ancienneté de chaque fonctionnaire. Actuellement, 29 sont titulaires du concours spécial occitan dont 12 enseignent l'occitan à temps plein ou à mi-temps en classe bilingue. Seuls, les services de l'État disposent des données nécessaires à l'établissement de la part exacte du coût de ces personnels à affecter à l'enseignement de l'occitan.

Dans tous les cas, aucun enseignant d'occitan ne vient en surnombre dans une école.

En ce qui concerne le coût des personnels communaux chargés des services périscolaires limités à la part dédiée à l'enseignement de l'occitan, seul un travail de recherche mené en liaison avec chaque municipalité concernée permettrait de l'établir. Il en est de même en ce qui concerne le coût d'usage des bâtiments scolaires.

- **Pour l'enseignement public du second degré**, l'évaluation des coûts est également difficile à réaliser.

L'enseignement public de l'occitan dispose d'une dotation ministérielle spécifique de 5,5 postes ETP. Le reste de la dotation est rectorale (GDH des établissements et heures DIOS)

Les professeurs certifiés, en raison de la bivalence de leur titre, n'enseignent pas seulement l'occitan. Ils assurent un complément de service, statutairement prévu, dans une autre discipline. Il conviendrait donc d'établir un calcul *pro personae*, pour chacun des **44 professeurs certifiés**, puis faire le même calcul pour les **13 professeurs non certifiés**, et enfin totaliser les coûts de ces personnels pour la part de leur temps de service affectés à l'enseignement de l'occitan. Seuls, les services de l'État disposent des données nécessaires à l'établissement de ces données.

- **Pour soutenir l'enseignement de l'occitan dans les établissements publics, le conseil régional apporte une aide aux projets, d'un montant total de 120 000 euros pour l'année 2005 :**

Le "projet académique" s'adresse en principe à tous les élèves des écoles, collèges, et lycées publics de la Région parmi les quels, bien sur, les **11 547 élèves** concernés directement par l'enseignement de l'occitan en classe (premier et second degré confondus). Ce projet consiste à proposer aux équipes pédagogiques de faire travailler les classes sur un même thème, ce travail débouchant sur des rassemblements de classes par niveau et par secteur géographique pendant une journée de mise en commun. Cette action est encadrée par les formateurs et responsables de l'animation pédagogique et c'est à ce niveau qu'intervient l'association *Zo Petaçon*, qui prend à sa charge la coordination et la mise en oeuvre financière de ce projet pédagogique. **En 2005, l'aide de la Région à l'association Zo Petaçon s'élève à 50 000 euros.** En 2006 le projet académique aura pour thème :

- en second degré les « Bestiaires occitans ». Il se déclinera en diverses actions pédagogiques tout au long de l'année, trois « journées lycées » en Cévennes, trois rassemblements collèges (Gard, Hérault, Lozère).
- En premier degré, le thème 2006 n'est pas encore choisi. Des rassemblements de 1500 à 2000 élèves par département seront programmés.

L'aide régionale à l'enseignement public est également un soutien accordé à la production d'outils pédagogiques. Par exemple pour publier la revue *Lenga e País d'òc*, pour des publications pédagogiques destinées aux divers niveaux d'enseignement, comme, très récemment au mis de septembre 2005 le manuel *Enseigner l'occitan au cycle 3*.

**En 2005, l'aide de la Région aux publications en occitan ou pour l'occitan du Centre Régional de Documentation Pédagogique (C.R.D.P.) est de 30 000 euros.**

Le soutien financier de la Région intervient aussi pour l'achat en nombre et la mise à disposition gratuite auprès des élèves de manuels scolaires comme *Oc-Ben !* en 2005 qui a été donné dans les collèges et les lycées. **Cette action *Oc-Ben !* a bénéficié d'une subvention de 30 000 euros en 2005.**

L'aide régionale à l'enseignement public est également une aide à l'ouverture de nouveaux sites bilingues. **Cette aide est de 2000 par ouverture de classe.**

L'enseignement public ne dispose actuellement que d'un ½ service de décharge d'un professeur certifié pour l'animation pédagogique hors classe. Ce 1/2 service est logé au CRDP de Montpellier. Aucun détachement n'est mis en place pour la production pédagogique, malgré le volume des publications programmées et réalisées depuis des années.

### **3. Enseignement privé catholique. Coûts 2005. Académie de Montpellier**

- Le coût des actions de sensibilisation, d'initiation ou d'enseignement de l'occitan dans les établissements privés catholiques de la Région ne nous est pas retransmis.
- Les salaires des enseignants contractuels est payés par l'État. Le coût des **7 professeurs du second degré** de l'enseignement catholique est difficile à établir. **Des professeurs certifiés (CAFEP)**, en raison de la bivalence de leur titre, enseignent l'occitan à temps partiel. Ils doivent assurer un complément de service, statutairement prévu, dans une autre discipline. Il conviendrait donc d'établir un calcul *pro personae*, pour chacun des 7 professeurs concernés, et totaliser les coûts de ces personnels qui sont affectés à l'enseignement de l'occitan. Seuls, les services de l'Etat disposent des données nécessaires à l'établissement du coût total de ces personnels.

Pour soutenir l'enseignement de l'occitan dans les établissements privés catholiques sous contrat, le Conseil Régional paie quelques heures d'occitan. **Ce soutien a été d'un montant de 0 en 2005**

### **III. LES MOYENS MATERIELS**

#### **1. Les locaux :**

- Pour l'enseignement associatif *Calandreta*, la question des locaux représente une lourde charge. En 2005, ces écoles associatives ont fonctionné dans 18 bâtiments (ou locaux dans des bâtiments). Ce qui caractérise la situation en 2005 dans la région, c'est que certains établissements sont encore en grande difficulté en matière de locaux pour poursuivre leur activité. C'est le cas à Grabels pour le collège *Calandreta Leon Còrdas*. Ce collège fonctionne avec un internat car son aire de recrutement est régionale. Ses locaux actuels sont trop exigus : il ne peut pas accueillir tous les enfants qui souhaitent s'y inscrire. Pour financer une solution immobilière, l'association devra mobiliser au moins 2 M ... *L'établissement APRENE* qui forme les maîtres des Calandretas, loue trois salles à la Ville de Béziers dans la Maison de la Vie Associative avec un bail précaire. Cet établissement peut, avec un préavis d'un mois seulement, se retrouver sans locaux. La ville de Béziers a toujours indiqué qu'elle louait ces salles à titre provisoire. Un déménagement semble donc inéluctable. Or l'établissement APRENE accueille six associations dont le siège social est à Béziers et qui n'ont pu obtenir de locaux... Enfin les écoles primaires Calandretas de Ginjac, Pézenas, Béziers, Mèze, Montpellier, Nîmes, et Carcassonne sont actuellement à la recherche d'une solution pour leurs locaux. Contrairement au système des classes bilingues, à Calandreta, c'est tout l'établissement qui participe au bilinguisme des enfants et est donc le vecteur pour l'occitan. Ces établissements permettent l'existence d'un véritable "premier espace" de socialisation de la langue occitane en dehors de la classe.

- Pour l'enseignement public, il n'y a pas de bâtiment particulier pour l'occitan, le principe étant d'intégrer cet enseignement dans le système public d'éducation à tous les niveaux. Il convient de préciser que, dans les cursus bilingues à parité, ce n'est pas l'école qui est bilingue, mais une ou plusieurs classes.

- La question des locaux ne se pose pas de la même façon pour les établissements de l'enseignement privé catholique car les enseignements de l'occitan sont proposés dans des locaux dont le diocèse est propriétaire. Mais, comme dans l'enseignement public, il n'y a pas de bâtiment dédié à l'enseignement de l'occitan.

#### **2. Le matériel de classe de langue et les documents didactiques et pédagogiques :**

➤ Dans les écoles Calandretas, chaque association d'école s'efforce de financer l'équipement des classes, tant en mobilier (bureaux, chaises, tableaux, armoires, rayonnages pour livres et cahiers etc...), qu'en livres et documents pédagogiques. La fédération des Calandretas du Languedoc contribue autant qu'elle le peut à cet effort d'équipement. À la rentrée de septembre 2005, cette fédération lance un projet pluriannuel d'équipement informatique des écoles Calandretas avec des terminaux de récupération reliés à un serveur en intranet. Cet équipement, qui fonctionne grâce à des logiciels libres doit permettre d'organiser le B2i. L'établissement *APRENE* et le *Centre de*

*Formacion Professionalala Occitan* partagent également un dispositif de ce type depuis trois ans, à savoir un réseau informatique sous Linux avec accès à l'Internet par ADSL. Ces deux structures participent activement au projet informatique des Calandretas en traduisant les logiciels libres en occitan (SPIP, OPEN OFFICE, LECTRA 32 ...), et en formant les personnels adultes à ces techniques. Chaque école aménage et équipe une bibliothèque bilingue. Pour leur part, l'établissement *APRENE* et le *Centre de Formacion Professionalala Occitan* en partagent une de plus de 5 000 ouvrages pédagogiques nécessaires à la formation des adultes. Ils partagent également du matériel de production vidéo et audio. Le *Centre de Formacion Professionalala Occitan* (C.F.P.O. à Béziers) dispose d'un laboratoire de langue qui est installé dans les locaux loués par l'établissement *APRENE* à la ville de Béziers. L'association « La Poesia » édite des ouvrages pédagogiques en occitan pour les classes.

➤ Pour l'enseignement public, la Région aide à l'équipement de chaque classe nouvelle en matériel pédagogique spécifique, livres, matériel informatique avec une subvention de 2 000 euros par classe. Des outils pédagogiques de qualité sont régulièrement produits et édités. Ils commencent à être disponibles pour chaque niveau d'enseignement. La production des CRDP occitans (Bordeaux, Toulouse, Montpellier essentiellement) est complémentaire et concertée, aidée par les Régions. Le CRDP de Montpellier publie la seule revue pédagogique de diffusion pan-occitane : *Lenga e País* d'Òc. Dans l'enseignement supérieur public, le département d'occitan de l'Université Paul Valéry propose une méthode audio-visuelle en ligne sur le site CRDP ainsi que les installations multi-média de l'université, qui permettent de travailler sur différents supports (internet, CDROM, cassettes).

➤ Pour l'enseignement privé catholique ... Chiffres non connus

## C. LE DIAGNOSTIC

En préambule, nous écrivions que « *La question de la mise en valeur de la culture, comme de l'art de vivre à l'occitane, est donc liée au nombre des locuteurs de la langue et à leur place ans la société régionale.* »

### **Quels est le nombre des locuteurs ?**

Les spécialistes considèrent que l'avenir d'une langue est assuré quand 30% ou plus de la population d'un territoire est en capacité de la parler. **Combien y a-t-il de personnes qui parlent occitan dans la Région Languedoc-Roussillon ?**

Quoique trois enquêtes aient été réalisées par des instituts spécialisés, on constate, et on peut déplorer, que les chiffres publiés soient différents et ne soient guère comparables entre eux. En effet, les méthodes d'enquête ont été différentes, de même que les questions posées. Quant à l'absence du département de l'Aude dans l'enquête INED/INSEE de 1999, elle exclue 17% de la population régionale et, probablement, 25% des occitanophones (estimation faite selon les résultats des sondages).

Néanmoins, en croisant les données, on peut raisonnablement avancer l'hypothèse **qu'en 2005, dans les départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et de la Lozère considérés ensemble, 200 000 personnes environ peuvent parler l'occitan. Soit 8% de la population.** On est donc loin des 30% indiqués ci-dessus.

D'autre part les enquêtes montrent que la région perd des locuteurs, et que la **formation de nouveaux locuteurs ne comble pas les pertes.**

On estime que la proportion actuelle est de deux pertes pour un néo-locuteur.

Le processus en cours est donc celui d'une "perte rapide"<sup>11</sup>. Or on peut considérer que chaque locuteur perdu est un pas supplémentaire vers la perte culturelle.

### **Quel peut être l'impact de l'enseignement de la langue occitane sur le nombre de locuteurs dans la population de la région en 2005 ?**

En additionnant les élèves des écoles primaires, les collégiens, les lycéens, les étudiants, leurs enseignants ainsi que certains salariés, pour tous les établissements des départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et de la Lozère, **on constate que 14 000 personnes environ parlent occitan**, au moins un peu, dans leur activité. Ils sont en contact direct avec la langue occitane du fait du système éducatif en 2005.

**14 000 personnes, cela représente 0,56% de la population de ces 4 départements.**

Telle est, aujourd'hui, la contribution nette du système éducatif dans son ensemble, au nombre de locuteurs de la langue.

---

<sup>11</sup>Chiffres fournis par Etienne Hammel.

On voit que même si l'effort d'enseignement en occitan, et de l'occitan, est réel et mené avec sérieux dans l'académie de Montpellier, il n'est pas à la mesure de l'enjeu.

L'offre d'enseignement en occitan demeure très insuffisante. Sa répartition géographique sur le territoire académique le montre bien. (cf Carte de la page suivante).

Une politique vigoureuse, ambitieuse doit entreprendre de remédier à cette situation. On maintiendra la qualité et la variété de l'offre d'occitan dans les établissements scolaires où elle est déjà en place mais on augmentera fortement le nombre des élèves qui en bénéficient.

**En effet, que 95% des jeunes de cette région n'ait aucun enseignement d'occitan montre qu'on ne cherche pas à transmettre sérieusement les atouts historiques, linguistiques et culturels disponibles sur place, qu'on ne met pas ces atouts au service d'une éducation ambitieuse pour nos enfants.**

## CARTE GÉOGRAPHIQUE DE L' ENSEIGNEMENT EN OCCITAN



**Le maillage de l'offre d'enseignement intensif et précoce de l'occitan pour permettre aux enfants de la région de devenir des bilingues actifs et de futurs plurilingues est insuffisamment dense.**



## **D. LES ATTENTES**

**UN PROJET POLITIQUE, fait de mesures cohérentes visant à atteindre des objectifs annoncés, s'efforçant d'associer les principales forces vives de la Région ainsi que les différentes collectivités territoriales.**

Voilà l'objet qui est pour beaucoup attendu depuis... longtemps.

**Le conseil régional du Languedoc-Roussillon doit déployer des efforts pour instituer des partenariats inter- régionaux adossés sur des objectifs précis et mesurables.**

Ses efforts de développement du bilinguisme actif des habitants des départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et de la Lozère à partir de l'occitan, doivent rejoindre ceux des Régions Aquitaine, Midi Pyrénées, Limousin, Auvergne, Provence- Côte d'Azur, Poitou- Charentes et Rhône-Alpes.

**Le conseil régional doit engager une véritable politique de développement de l'offre d'enseignement en occitan et de l'occitan, en partenariat avec le rectorat de l'académie et les associations** impliquées dans la promotion de l'occitan.

Une convention sera signée entre la Région et le Rectorat, conformément à l'article L. 312- 10 de la loi d'orientation qui prévoit qu'un enseignement de langues et cultures régionales peut être dispensé tout au long de la scolarité **selon des modalités définies par voie de convention** entre l'Etat et les collectivités territoriales où ces langues sont en usage.

Il convient d'augmenter fortement, aussi bien dans le secteur privé sous contrat que dans le secteur public, le nombre des enfants qui bénéficieront d'un bilinguisme précoce dont tous les chercheurs s'accordent à reconnaître les bienfaits intellectuels. Ce nombre, qui n'est que de 1 563 élèves, est largement insuffisant. On attend que l'offre de bilinguisme précoce ne se cantonne pas aux grandes agglomérations mais concerne, à égalité de chances, l'ensemble des territoires de la région.

**La Convention Rectorat – Région** doit aider à poser de façon claire et construite, un organigramme opératoire et chronologique qui définit :

- Le recensement à tous les niveaux des besoins de la Région en ressources enseignantes et en ressources matérielles
- Une politique résolue de développement de l'offre d'enseignement de l'occitan doit permettre :

- 1) de réduire significativement, dans le premier degré, le pourcentage de la population scolaire qui ne reçoit aucune forme d'enseignement de l'occitan à l'école maternelle et élémentaire (95,5% public + associatif)
- 2) d'augmenter le nombre de collèges et de lycées de l'académie qui proposent l'option d'occitan langue vivante. Cette politique passe par une augmentation du volume horaire des enseignements, ce qui suppose que l'on attribue à l'occitan une dotation supplémentaire importante (comme c'est le cas pour l'enseignement du breton par exemple), et que l'on augmente significativement le recrutement de professeurs. (CRPE, certifiés (postes ouverts au CAPES d'occitan), de postes spécifiques).

**Cette politique doit concerner l'ensemble des formes d'enseignements** parce que, à l'heure actuelle, l'offre est trop faible et trop fragmentée pour répondre aux enjeux éducatifs d'aujourd'hui. On doit oser des nouveautés comme, par exemple, **l'introduction d'une option d'occitan dans les filières techniques et**

**technologiques** : les emplois de certains secteurs en ont besoin (le tourisme, le journalisme, les personnels de santé, etc..)

De plus, on attend **une politique d'équipement** afin que chaque établissement scolaire proposant l'occitan, quel que soit son statut, puisse avoir son centre de documentation et d'information équipé d'ouvrages didactiques et pédagogiques de qualité en occitan. Cela devra être complété par du matériel informatique servi par des logiciels traduits en occitan. Il faut donc prévoir une amplification progressive de la production des outils didactiques et pédagogiques en occitan.

On attend également qu'une politique pour l'occitan contribue à **apporter des solutions aux problèmes de locaux des établissements** qui l'enseignent. Par ordre d'urgence, cela concerne d'abord le collège *Calandreta Leon Còrdas*. Il faudra ensuite reloger l'établissement *APRENE* ainsi que les associations qu'il abrite. On peut légitimement souhaiter que les nouveaux locaux de l'établissement *APRENE* soient à proximité du CIRDOC et de son fonds documentaire de 50 000 ouvrages. Le développement normal des écoles Calandretas nécessitera certainement des constructions neuves répondant aux normes des constructions scolaires. Donc des opérations immobilières coûteuses, surtout pour des associations loi de 1901.

Une grande politique linguistique doit mettre l'accent en premier lieu sur la valorisation du bilinguisme : enseignement dans la langue. Une promotion active sera nécessaire pour que des jeunes envisagent d'engager leur vie professionnelle avec la langue occitane, pour que les familles soient informées et souhaitent inscrire leurs enfants dans des cursus bilingues. Mais toutes les formes d'enseignement de la langue seront aussi encouragées et développées.

## **E. LES OBJECTIFS**

### **I. LE BILINGUISME**

**Une politique ambitieuse cherchera en priorité à augmenter significativement le chiffre en 2005 de 1 340 enfants de la région bénéficiant d'un enseignement bilingue précoce grâce à l'occitan enseigné intensivement à l'école primaire.**

Les grands objectifs sont :

#### **1- Développement du bilinguisme par immersion (Calandretas)**

	<i>2005</i>	<i>2007</i>	<i>2010</i>	<i>2015</i>
<b>Enseignement intensif en école maternelle et élémentaire</b>	<b>1051</b>	2 220	7 000	15 000
<b>Enseignement intensif au collège</b>	<b>86</b>	385	1 175	5 470
<b>Enseignement intensif au lycée</b>		Ouvrir un lycée Calandreta	120 lycéens	240 lycéens

#### **1) ce qui est urgent :**

**. Financer et stabiliser lo Collègi :**

Stabiliser cela veut dire trouver une solution immobilière rapidement car le collège ne pourra pas faire plus de 2 ans dans les locaux actuels.

Pour le financement il manque **85 000** dont **45 000 de transport**

Pour le bâtiment c'est une opération d'au moins **2 M**

**. Régler les problèmes des locaux des écoles de Ginjac :**

Nous réalisons actuellement un **emprunt de 420 000** , Pézenas, Mèze, Béziers et une école de Montpellier. Nous payons une grande partie de l'immobilier sur les crédits de fonctionnement ce qui est redoutable et malsain.

**. Obtenir les moyens de la vie durable des écoles.**

La quasi-totalité des écoles n'ont pas les moyens assurés de leur financement et il s'en manque de beaucoup. Le tableau des effectifs employés est éloquent à cet égard : 114 employés non enseignants dont au moins une centaine à la charge des écoles qui n'en ont pas le financement, plus des enseignants et une grande partie du fonctionnement (fluides, conso...) des écoles qui n'est qu' en partie financé.

Le fonctionnement des Calandretas est héroïque pour les associatifs.

**. Pouvoir reprendre un développement qui est indispensable au fonctionnement même des écoles car il est la condition sine qua non du maintien de la formation des maîtres** sans laquelle les écoles, même contractualisées vont péricliter (impossibilité de remplacer les enseignants par du

personnel formé...).

Ceci est hélas conditionné par ce qui précède.

### **Les perspectives de développement :**

**Il faut au minimum minimorum créer une école par an dans la région ce qui serait un rythme de développement très lent** avec un doublement de nos effectifs en 15 ans puisque nous avons 15 écoles.

2 écoles nouvelles par an nous permettrait de doubler en 8/9 ans ce qui est encore bien peu par rapport à la situation de la langue, voir ratios.

**Cette question du développement ne peut s'envisager sans aborder la question du financement, or, et c'est là le paradoxe, le financement existe :**

Les enfants sont scolarisés et le financement de leur scolarisation existe, est prévu et même garanti.

Il ne s'agit donc pour 85 % d'un transfert les 15% correspondant au surcoût du bilinguisme à la maternelle et au primaire.

Ce surcoût n'existe plus pour le secondaire puisque la langue est alors acquise.

**Un fort développement de l'enseignement bilingue et immersif est donc économiquement possible sans obérer les finances publiques** comme le montre par exemple le cas d'Euskadi (Pays Basque Sud) où 39% des enfants sont scolarisés bilingue et presque 60 % ont un vrai enseignement du basque avec 5 heures par semaine.

**Le développement est un besoin fondamental pour le projet Calandreta.**

- Nous avons vu **qu'il conditionne la formation** qui est indispensable même pour maintenir l'existant.

- Il est le sens même de l'action de Calandreta qui n'est pas de faire des isolats d'enfants parlant la langue

- De plus **le développement permet d'organiser la suite pédagogique au secondaire** : peut-on imaginer d'arrêter l'enseignement à la fin du primaire ?

- **C'est aussi par le nombre que nous aurons les moyens des outils pédagogiques** qui manquent cruellement et aussi l'environnement culturel.

Les livres de loisir, de lecture tout simplement, qui sont aussi indispensables que ceux de la classe.

## **2 – Développement du bilinguisme à parité (Education nationale)**

### **Quel serait le développement du bilinguisme à parité ?**

Il s'agirait d'un plan de développement concerté avec le rectorat qui fixerait des objectifs chiffrés et des modèles opératoires d'application, d'évaluation périodique et de contrôle codifié... Et l'élaboration de la **Convention Rectorat – Région** est le support qui peut contribuer à l'installation efficace d'un projet politique de progression, en matière de bilinguisme dans le premier degré notamment.

Mais il faut savoir que dans l'Education Nationale, cela ne signifie pas ouvrir de nouvelles

écoles, mais convaincre les écoles existantes de passer au bilinguisme : « A moyens constants », c'est le *Hic jacet lepus*. **Cela ne doit rien coûter ; on ne crée pas de poste supplémentaire** (en collège, c'est différent, le bilinguisme a un coût spécifique).

### **Au niveau de l'enseignement public :**

Développement de l'offre d'enseignement de langue dans les premier et second degrés : il faut former plus d'enseignants et ouvrir plus de filières. Si la décision du nombre de postes mis au concours du CAPES appartient au ministère, celle du nombre de postes mis au concours CRPE appartient aux IA et au Recteur.

### **Débloquer la formation initiale et les postes au concours est la priorité.**

Dans les conditions actuelles de gestion des moyens (et de réduction de ceux-ci) dans l'EN (application de la LOLF qui globalise les moyens au niveau des rectorats et des établissements), il n'y a qu'un moyen de développer une discipline qui est considéré comme « non prioritaire » depuis des années, c'est d'obtenir du ministère **des moyens spécifiques pour l'enseignement de occitan en second degré**.

Les bretons ont une quarantaine de postes spécifiques (postes budgétaires étiquetés « breton » et ne pouvant être utilisés pour autre chose).

En Languedoc Roussillon, ils sont au nombre de **5, 5** (depuis 1995, aucune augmentation de la dotation spécifique n'a accompagné la mise en place du Capes à partir de 1992)

### **Les objectifs :**

	<b>2005</b>	<b>2007</b>	<b>2010</b>	<b>2015</b>
<b>Enseignement intensif en école maternelle et élémentaire</b>	4 sites (mat + elem) <b>289</b>	ouverture progressive de 20 à 30 sites bilingues dans les 4 départements occitanophones et dans les grandes villes		
<b>Enseignement intensif au collège</b>	2 collèges <b>140</b>	suivi du cursus bilingue dans les collèges correspondants		
<b>Enseignement intensif au lycée</b>		ainsi que dans les lycées		

## **3 – Développement de l'enseignement de la langue et de la culture occitane à tous les niveaux.**

Une politique raisonnée devra élargir l'offre et les moyens d'enseignement. Pour cela, la dotation horaire de l'enseignement de l'occitan devra être augmentée significativement, en particulier au moyen de postes spécifiques pour un développement spécifique. Il faudrait passer de 5,5 postes spécifiques (2005) à 15 en 2008.

### **Enseignement primaire et secondaire :**

Une **politique résolue d'information et d'incitation** permettra à la demande de se manifester dans les établissements publics. Le développement de l'offre d'enseignement de l'occitan doit permettre :

1 - de réduire significativement, dans le premier degré, le pourcentage de la population scolaire qui ne reçoit aucune forme d'enseignement de l'occitan à l'école maternelle et élémentaire (95,5% public + associatif)

2- d'augmenter le nombre de collèges et de lycées de l'académie qui proposent l'option

d'occitan langue vivante. Cette politique passe par une augmentation du volume horaire des enseignements, ce qui suppose

- que l'on attribue à l'occitan une dotation supplémentaire importante pour un développement spécifique programmé (aller progressivement vers un nombre de postes spécifiques du même ordre que ceux accordés à l'enseignement du breton par exemple de **5,5 ETP à 32**)
- que l'on **augmente significativement le recrutement de professeurs** (CRPE spécial public, CAPES)

### **Enseignement supérieur.**

Un **puissant effort de communication** contribuera à porter de **242 à 300, 500 puis 1000** le nombre d'étudiants inscrits soit au département d'occitan de l'Université Paul Valéry, soit à l'I.U.F.M. (option occitan).

Ces objectifs ambitieux demandent que la Région choisisse de faire de cette grande cause régionale une véritable priorité éducative.

On adaptera, donc on augmentera, **le recrutement des futurs enseignants** pour les mettre en phase avec les objectifs à atteindre. Le taux moyen d'encadrement retenu pour calculer le nombre d'enseignants à recruter sera d'un enseignant pour 20 enfants.

Il faudra également **mettre en place la formation professionnelle en occitan** qui sera nécessaire pour préparer de futurs salariés bilingues compétents capables d'occuper les postes péri-scolaires : fonctions administratives bilingues, surveillance des élèves et services annexes en bilingue.

**La question cruciale, pour la langue occitane d'aujourd'hui est celle du nombre de ses locuteurs et de la transmission de cette langue.**

## **LES AUTRES OBJECTIFS A D'AUTRES NIVEAUX POUR L'AVENIR**

### **1) Besoin d'une amélioration de l'image de la langue et de la culture**

Nous constatons la difficulté que crée la mauvaise image de notre culture dans sa société auprès des collégiens qui voient que l'occitan est porté par des personnes braves qui montent des écoles très sympathiques et agréables à vivre mais que socialement langue et culture n'ont pas de valorisation.

La question de l'image est très prégnante pour les jeunes et c'est un vrai obstacle.

### **2) En conséquence un statut régional pour la langue occitane** serait très appréciable et aiderait au déclenchement de politiques locales positives.

### **3) Il faut aussi que les régions occitanes, au moins 2 ou 3 d'entre elles et Midi Pyrénées et Aquitaine en sont déjà, demandent une compétence pour l'enseignement de la langue et de la culture occitane.** Il est indispensable pour que les régions participent à égalité avec l'Etat à la définition des besoins comme le prévoit :

« **Un enseignement de langues et cultures régionales peut être dispensé tout au long de la scolarité selon des modalités définies par voie de convention entre l'Etat et les collectivités territoriales où ces langues sont en usage.** » Code de l'éducation Article L 312-10.

#### 4) **Besoin d'un environnement social et culturel ou la langue et la culture sont normalement accessibles à tous :**

- Portail Internet, libre d'accès, gratuit, proposé par le Conseil Régional L.R. et co-construit par l'ensemble des institutions et des acteurs de la langue et de la culture occitanes
- Les médias et la TV autrement que dans le dérisoire actuel
- La Presse écrite ...

#### **Les objectifs d'enseignement intensif de l'occitan en termes d'effectifs concernés dans la région deviennent :**

	<i>2005</i>	<i>2007</i>	<i>2010</i>	<i>2015</i>
<b>Enseignement intensif en écoles maternelles et élémentaires</b>	<b>1 340</b>	<b>2 220</b>	<b>7 000</b>	<b>15 000</b>

	<i>2005</i>	<i>2007</i>	<i>2010</i>	<i>2015</i>
<b>Enseignement intensif au collège</b>	<b>227</b>	<b>385</b>	<b>1 175</b>	<b>5 470</b>

	<i>2005</i>	<i>2007</i>	<i>2010</i>	<i>2015</i>
<b>Enseignement intensif au lycée</b>		<b>Ouvrir un lycée Calandreta</b>	<b>120 lycéens</b>	<b>240 lycéens</b>

## **II. L' ENSEIGNEMENT ELARGI DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE**

- Poursuivre **le développement des autres modes d'accès à la langue et à la culture occitanes** à tous les niveaux de la scolarité dans chacun des trois réseaux déjà impliqués.
- On recherchera la mise en place d'une option « occitan » dans les **filières scientifiques, technologiques et professionnelles.**
- **Enseignement supérieur :** un puissant effort de communication contribuera à porter de 242 à **300, 500 puis 1000** le nombre d'étudiants inscrits soit au département d'occitan de l'Université Paul Valéry, soit à l' I.U.F.M. (option

occitan).

**Ces objectifs ambitieux demandent que la Région choisisse de faire de cette grande cause régionale une véritable priorité éducative.**

On adaptera, donc on augmentera, le **recrutement des futurs enseignants** pour les mettre en phase avec les objectifs à atteindre. Le taux moyen d'encadrement retenu pour calculer le nombre d'enseignants à recruter sera d'un enseignant pour 20 enfants.

Il faudra également mettre en place **la formation professionnelle en occitan** qui sera nécessaire pour préparer de futurs salariés bilingues compétents capables d'occuper les postes péri-scolaires : fonctions administratives bilingues, surveillance des élèves et services annexes en bilingue.

Une grande **politique de valorisation du bilinguisme** sera nécessaire pour que des jeunes gens et des jeunes filles envisagent d'engager leur vie professionnelle avec la langue occitane.

Cette valorisation contribuera également à informer les familles et à faciliter les inscriptions des élèves. On précisera toujours les diverses modalités d'enseignement offertes.

**Toutefois, les objectifs posés en termes de développement de l'offre éducative ne devront pas conduire à négliger les problèmes matériels immédiats que connaissent les écoles actuellement déjà engagées dans l'offre de cursus scolaires bilingues.**

### III. LES PARTENAIRES

- Les acteurs militants qui ont été les porteurs de projets et les opérateurs de l'offre d'enseignement de la langue et de la culture occitanes jusqu'à aujourd'hui.
- Le rectorat et ses services (enseignement public et privé), l'Université Paul Valéry, l'IUFM, le CRDP.
- Le Conseil Régional, les Conseils Généraux et les communes ou communautés de communes.
- Les établissements *Calandretas* représentés par leur fédération régionale, leurs institutions de formation (l'établissement *APRENE* et le *Centre de Formacion Professionala Occitan*), et leur maison d'édition pédagogique *La Poesia*.
- Les établissements d'enseignement privés catholiques représenté par l'OGEC et l'ARPEC pour leur dispositif de formation.
- Les associations fournissant un service pour promouvoir l'occitan. CREO (associations des enseignants d'occitan du service public), MEDOC (association des étudiants d'occitan), ZO PETAÇON (association opérateur de projets pédagogiques en occitan dans le service public), OC-BI (association des parents d'élèves des classes



bilingues publiques à parité horaire).

- Les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves.

## **F. LES ACTIONS :**

- **Mettre en place un Plan Régional d'Offre d'Éducation Bilingue (P.R.O.E.B) :**

Ce plan, concerté entre tous les partenaires de l'enseignement, augmentera **le volume de l'offre d'enseignement de l'occitan et en occitan** de façon aussi efficace et cohérente que possible pour atteindre les objectifs annoncés.

Le P.R.O.E.B s'appuiera en particulier sur une **carte géographique** indiquant l'emplacement des cursus bilingues en occitan depuis les petites classes maternelles jusqu'au baccalauréat. Cette carte sera élaborée en concertation avec les acteurs du monde de l'enseignement et évoluera vers une offre de plus en plus étoffée. Pour planifier cette évolution, la carte sera complétée par **un calendrier de mise en oeuvre progressive** de nouveaux sites.

- **Lancer très rapidement une grande campagne de publicité et d'image :**

Une action de communication récurrente pendant plusieurs années à la même période et qui peut prendre une dimension **inter- régionale**, sur le thème de « **L'OCCITAN, UNE LANGUE VIVANTE D'EUROPE** ».

Cette campagne montrera la modernité de la langue : des enfants ou des jeunes parlent occitan ! Cet « affichage » les mettra en valeur et leur bilinguisme avec eux. L'image du bilinguisme précoce est déjà positive dans le public, mais il faut associer cette image positive au bilinguisme français-occitan.

- **Participer activement à l'élaboration de la convention Rectorat – Région :**

Construire en adossant les perspectives à des calendriers de mise en oeuvre et d'évaluation posés sur une commission technique regroupant les décideurs et les acteurs de l'enseignement public, associatif et privé.

**Une convention qui saura répondre avec efficacité aux questions opérationnelles telles :**

- Quel tableau de bord à la formation et à l'embauche des professeurs d'école ?

- Quel plan de gestion aux inscriptions des lycéens en filière d'occitan intensif ?

- A partir de quel effectif ouvre-t-on une classe maternelle ou primaire ?

- Quelles règles d'efficacité à l'établissement d'emploi du temps attractif pour l'occitan en enseignement secondaire (en termes clairs : le palliatif à l'écueil du cours d'occitan entre 12 et 14h) ?

- A tous les niveaux de cette politique d'impulsion à l'enseignement de l'occitan sur le territoire L.R., quelles mesures engager pour limiter les contraintes de la loi Fillon qui oblige le double volontariat élève – enseignant, déresponsabilisant totalement les chefs d'établissement dans la démarche de motivation à cet enseignement ?

- **Instituer une instance de concertation :**

Elle sera composée des différents partenaires du projet, notamment en prolongeant l'efficacité, l'implication et l'engagement de tous les partenaires de l'élaboration de ce Schéma d'aménagement Linguistique en faveur de la langue occitane en région L.R.

- Soutenir le **développement de l'édition et de la production de matériel pédagogique** pour les classes du 1er et du second degré dans la Région L.R.

## G. LA TRAME DES SCÉNARIOS

Voici ce que l'on peut trouver en parcourant l'AEF

**LANGUES RÉGIONALES.** 38 000 élèves suivent aujourd'hui un enseignement bilingue, et les effectifs progressent chaque année, rappelle "**La Croix**" du **27 août**, qui consacre un dossier à l'enseignement des langues régionales (pp. 3-5). Selon leurs promoteurs locaux, l'enseignement du breton et du basque progresse de 10% chaque année. Dans ce contexte, les associations déplorent la faiblesse des créations de postes. "Le fossé semble se creuser entre les langues, selon qu'elles reçoivent ou non le soutien des Régions", note le quotidien. Selon Xavier Darcos, ancien ministre délégué à l'Enseignement scolaire interviewé par le quotidien, "aujourd'hui, ce n'est pas la présence des langues régionales dans l'école qui fait difficulté, mais leur éventuelle absence qui est source de frustration".

- Au cours du quatrième trimestre 2005, signature de **la convention État-Région** pour le développement de l'enseignement de l'occitan. Remise en cause à la date de ce rapport !!!
- **Publication des résultats de la *Consulta Regionala*** et présentation au public et à la presse de la nouvelle politique occitane de la Région.  
Cela peut prendre la forme d'un acte fondateur reprenant les objectifs structurants et les mesures préconisées ainsi que le calendrier de mise en oeuvre, signé au cours d'une assemblée solennelle par les représentants des différents partenaires impliqués dans la mise en oeuvre de cette politique. L'État, représenté par la Préfecture de Région et le Rectorat, le Conseil régional, les Conseils Généraux (11, 30, 34, 48), le Conseil Économique et Social, les associations *Calandretas*, les associations impliquées dans l'enseignement de la langue occitane.
- **Mise en place du Plan Régional d'Offre d'Éducation Bilingue** (P.R.O.E.B) avec un véritable calendrier pluriannuel de mise en oeuvre mentionnant les objectifs intermédiaires à atteindre.
- Les élus choisiront les priorités et lanceront les appels d'offre et confieront des missions à leurs structures. L'effort financier évoluera pour accompagner la mise en oeuvre des mesures nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. Pour ce faire, porter la ligne « **aide à l'enseignement de l'occitan** » **inscrite au budget 2006 du Conseil régional à 785 000** . Proposer aux Conseils Généraux de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et de la Lozère de s'associer à l'effort global à fournir pour atteindre les objectifs spécifiques de leur territoire.

2005	2006	2007	2008	2009	2010
------	------	------	------	------	------

<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>
<b>460 000</b>	<b>785 000</b>	<b>940 000</b>	<b>1 130 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 575 000</b>

## **2<sup>nd</sup> AXE D' ORIENTATION : LA TRANSMISSION DE LA LANGUE**

### **PRÉAMBULE**

- La région a beaucoup perdu son bilinguisme ancestral. Cette diminution intervient dans un contexte international ouvert, dans lequel il est préférable de savoir parler plusieurs langues.
- Le recul de la langue n'est pas sa mort. Elle reste à portée d'oreille partout en pays d'oc. Les habitants de la région ont conservé un haut niveau de compétence passive en occitan. Ils évoluent assez facilement, comme le décrivait déjà Jean Jaurès en 1911, en Espagne, en Italie ou au Portugal, où leurs acquis linguistiques occitans les prédisposent à un certain niveau de compréhension intuitive.
- L'arrivée en nombre de néo-régionaux de langue d'oïl, de langue maternelle arabe ou anglo-saxonne contribue à accentuer la perte de visibilité sociale de la langue occitane. L'intégration de cette partie de la population requiert une réelle mise en valeur de l'occitan afin de donner envie de découvrir les richesses culturels et historiques dont elle est la gardienne et permettra de faire comprendre et partager la culture et l'histoire dont la langue est porteuse.
- Tous les habitants de la région ont le droit d'accéder à un bon niveau de compétence linguistique et culturel en occitan s'ils le souhaitent.

## A. L'ÉTAT DES LIEUX

### Où s'adresser pour apprendre l'occitan et sa culture lorsque l'on est un adulte vivant dans la région ?

- **La transmission familiale :**

« *La lenga a l'ostal* » (la langue dans la maison familiale)

L'enquête INED/INSEE de 1999 indique que le taux de transmission pour l'occitan constaté partout en France est de l'ordre de 50%. Le processus en cours est donc celui d'un déclin rapide qui peut devenir irrémédiable. La transmission de la langue occitane dans le milieu familial n'est pas encouragée. Elle ne l'a jamais été. Cependant cette forme de transmission existe encore à petite échelle, et la famille reste un lieu privilégié pour l'apprentissage d'une langue, par sa dimension affective d'une part, et parce qu'elle offre des repères structurants. En tout état de cause, la transmission familiale ne permettra pas à elle seule la renaissance de la langue et de la culture occitanes.

- **Les cours d'occitan pour adultes :**

- des cours du soir ou du week-end (voir la carte en annexe 2 page 32). qui ont concerné environ **1 257 personnes dans 46 communes**, certaines de ces communes offrant plusieurs cours d'occitan pour adultes.

Nous n'avons pas de données précises concernant le profil sociologique du public inscrit à ces cours assurés essentiellement par l'IEO et le Félibrige. Nous ne disposons pas non plus de données statistiques fiables permettant de situer le volume horaire moyen par stagiaire et par an.

- des stages intensifs de trois jours.  
Il y a déjà eu 7 stages en 2005 et trois autres sont au programme du dernier trimestre du C.F.P.O de Béziers. À ce jour, 67 personnes ont participé à ces stages, 39 en tant qu'individuels payants et 28 dans le cadre du droit à la formation tout au long de la vie professionnelle. L'année 2005 n'étant pas finie, une projection mathématique indique qu'**entre 95 et 100 stagiaires** auraient fréquenté ces stages en 2005.
- L'université occitane d'été de Nîmes a rassemblé **plus de 200 participants** pendant une semaine au mois de juillet 2005 ; l'un de ses ateliers est consacré à un cours de langue.

**Les formateurs qui ont en charge les cours pour adultes sont encore très majoritairement des bénévoles.** Nous ne disposons pas de données sur leur niveau de diplôme et sur leur âge. Sauf bien sûr pour les formateurs professionnels du **Centre de Formacion Professionalà Occitan (C.F.P.O.)**, qui est opérateur dans le cadre du Plan Régional de Formation depuis onze ans.

- Le **département d'occitan de l'Université Paul Valéry** propose des D.U. (diplômes universitaires) sur les trois niveaux de licence d'occitan (le premier réquérant le niveau bac). Il s'agit de modules de formation dans deux domaines : langue et civilisation occitanes, langue et littérature occitanes. (3 heures / semaine, soit 78 h / année).

- Les formations professionnelles en occitan sont rares. Le cadre imposé par les lois

de décentralisation, qui confie aux branches professionnelles le soin de guider l'offre et les priorités en matière de formation professionnelle, a tendance à exclure l'occitan de son champ. Dans le cadre des actions retenues par la Région Languedoc-Roussillon en 2005 de la Région, il n'y avait qu'une seule action pour l'occitan qui a été confiée au C.F.P.O.

## Les coûts

**Pour la formation professionnelle en occitan**, l'opérateur C.F.P.O. à un chiffre d'affaire moyen de 190 000 pour les trois derniers exercices comptables, et la contribution de la Région au budget du C.F.P.O. représente en moyenne 18,5% du chiffre d'affaire.

Ce niveau d'activité et de financement demande à être développé d'urgence car il ne permet pas de structurer une offre suffisamment étoffée pour répondre à la demande: le C.F.P.O. ne peut répondre positivement à des demandes de cours ou de formation émanant de communes ou de foyers ruraux. Pour l'année à venir, le département d'oc de l'UPV pourra répondre à cette demande, « dans la limite des places disponibles ». (cf. infra)

**Le coût de ces D.U.** (diplômes universitaires) proposés par le département d'occitan de l'Université Paul Valéry sur les trois niveaux de licence d'occitan, soit trois actions de 78 h / année de formation pour adultes **est faible**, au sens où ces cours où ces cours de DU sont des modules d'enseignement de licence d'occitan ouverts, moyennant inscription, à toute personne satisfaisant aux conditions d'admission (niveau bac pour la 1re année, DU de l'année précédente pour les 2e et 3e années).

**L'association régionale de l'Institut d'Estudis Occitans (I.E.O)**, qui fédère les différents cercles occitans des villes et des villages **a bénéficié d'une subvention de 40 000** pour ses activités en 2005 de la part de la Région. L'I.E.O. donne des cours d'occitan aux adultes.

La maintenance du Félibrige en Languedoc propose également des cours d'occitan aux adultes dans les villes et les villages de la région et n'a bénéficié en 2005 **d'aucune subvention de la Région** pour ses activités.



## **B. LE DIAGNOSTIC**

**Le goulot d'étranglement qui compromet la transmission de la langue occitane actuellement c'est le manque de formateurs, la pauvreté du vivier de « transmetteurs ».**

Dans une région qui a longtemps considéré ses compétences linguistiques et ses habitudes culturelles comme des handicaps à surmonter, les vocations de formateur en langue et culture occitanes sont peu nombreuses.

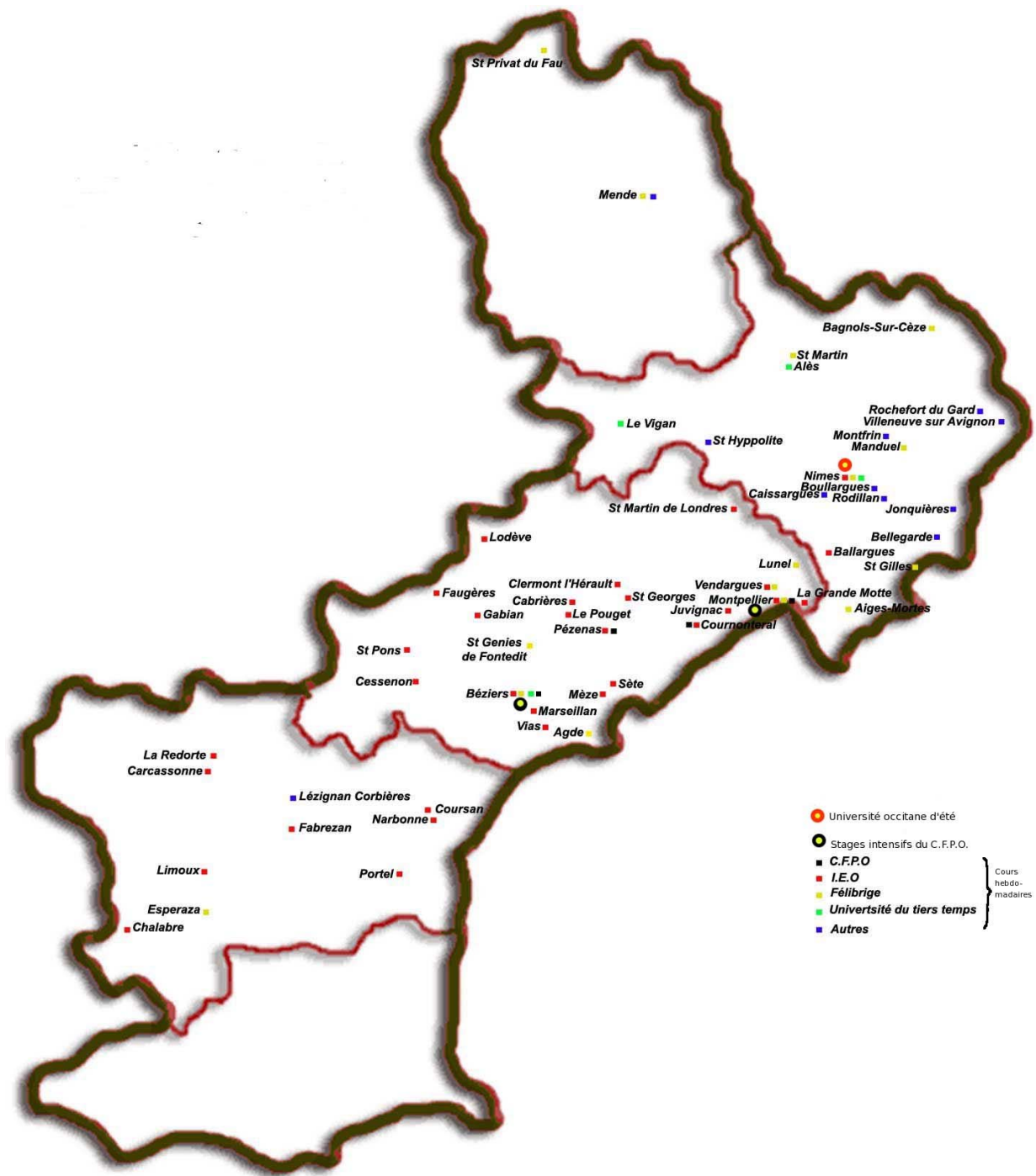
Les personnes parlant occitan couramment, et qui sont capables de donner des cours ou d'animer des stages en occitan sont si peu nombreuses qu'on ne peut songer une multiplication immédiate de l'offre de cours. **Il est donc urgent de former des formateurs, des transmetteurs.**

Par ailleurs, il manque actuellement une prise en charge collective de l'occitanité ; on constate que les moyens sont éparés, les subventions parfois éphémères alors que les actions doivent s'inscrire dans la durée pour réussir. On ne voit pas encore en acte une politique structurée, argumentée, cohérente et raisonnée, tendue vers des objectifs précis de développement.

Les opérateurs sont nombreux : Le CIRDOC et plusieurs réseaux d'associations travaillent à la promotion de l'occitan avec coeur. Mais la mise en synergie n'est pas toujours de mise. Les subventionneurs eux-mêmes n'ont pas semblé rechercher cette synergie. Enfin on constate que la part financière occupée par le secteur de l'économie ouverte et concurrentielle dans les actions de mise en valeur de la langue et de la culture historique de notre région est encore faible.

L'ensemble des personnes, des organismes et des associations impliqués dans la sauvegarde et le développement de la langue occitane sont à l'heure actuelle absorbés par des questions de survie de leur activité.

On imagine qu'une véritable politique concertée pour la langue occitane, adossée à des objectifs chiffrés, leur permettra progressivement de participer efficacement à des missions de plus en plus diversifiées.



## Les cours et stages d'occitan pour adultes: 1 557 apprenants en 2005

## C. LES ATTENTES

### REDRESSER L' IMAGE DE LA LANGUE EST UNE PRIORITE

C'est de la reconquête de l'estime de soi de toute une région qu'il s'agit.

- **La langue**, parfois présentée comme un obstacle, **doit être affichée comme la clé qui ouvre la porte derrière laquelle on trouvera l'art de vivre occitan en région Languedoc.**
- **L'accès à la langue et à la culture occitanes doit être encouragé et aidé.** On doit pouvoir trouver un cours d'occitan à proximité de son domicile. Chaque habitant de la région doit pouvoir s'approprier le B-A BA de la langue ainsi que les principaux concepts et valeurs dont elle est porteuse au travers de son histoire.
- **La professionnalisation des cours d'occitan pour adultes est nécessaire.** Car les adultes qui souhaitent apprendre l'occitan veulent des cours de qualité, agréables et vivants, et qui leur garantisse une réelle compétence communicative en fin de parcours.
- Par ailleurs, il convient d'achever la mise en place, pour l'occitan, **des niveaux de compétences définis par le Cadre européen commun de référence pour les langues et il faut proposer des diplômes indexés à ces niveaux.**
- Dans le cadre de la **compétence régionale en matière de formation professionnelle, on attend des élus qu'ils votent un chapitre particulier pour les langues et cultures historiques du territoire.** Une véritable formation professionnelle occitane.
- On espère que les initiatives qui cherchent à émerger avec la langue et la culture historique des pays d'oc trouvent un soutien. **De nouveaux besoins de langue et de culture occitanes apparaissent dans les domaines du tourisme, des personnels de santé (particulièrement pour ceux qui sont en contact avec le troisième âge), des activités sportives en général mais tout particulièrement autour du « tambornin », de « las ajustas », de « la bovina », et de tous les métiers de l'accueil.** On attend de la Région qu'elle facilite, grâce partenariat, la création de modules de formation destinés aux professionnels de ces secteurs.
- Il serait nécessaire d'introduire **des modules d'occitan dans l'enseignement supérieur scientifique** et notamment de toutes les professions médicales et para médicales.



## D. LES OBJECTIFS

- Soutenir fortement **la formation de formateurs professionnels** en langue et culture occitane en facilitant l'accès à cette formation. **Objectif : former 12 formateurs par an pendant dix ans.**
- **Montrer et valoriser la langue et la culture occitanes dans les espaces publics :**
  - **Réserver 10% de la surface dédiée aux affichages publics à la promotion de la langue** occitane. Cet objectif peut être atteint en 2007 dans toute la région.
  - Éditer, en 2006, à **5 millions d'exemplaires, un petit dépliant multilingue en quadrichromie (occitan, français, espagnol, anglais, allemand)** présentant brièvement la langue occitane, son histoire et sa littérature. Distribuer ce dépliant à tous les nouveaux arrivants d'une part, et le mettre à la vue des habitants de la région dans tous les lieux publics et institutionnels.
  - Lancer, dès 2006, **une puissante campagne pluri-annuelle de communication télévisuelle et radiophonique**, complétée par deux séries d'affichages grand format, visant à mettre en valeur la langue occitane.
- **Stimuler l'offre de cours d'occitan pour atteindre les objectifs suivants:**
  - En **2007 constater 2 300 adultes inscrits** aux différents cours et stages proposés partout dans la région.
  - En **2010 parvenir à plus de 4 200 inscrits.**
  - En **2 015 dénombrer 8 000 apprenants** inscrits aux cours et stages.
- Définir et mettre en place, en 2007 au plus tard, **une politique d'accueil généralisée, concertée et partagée par toutes les institutions de l'espace régional** qui mette en avant la langue historique de la région et les traits culturels les plus marquants qui la caractérisent.
- Un conseil régional qui promeuve et **structure l'action de mise en valeur de l'occitan**, en encourageant la formation continue de son propre personnel dans ce domaine.
- Encourager à mettre en place des **actions de formations linguistiques et culturelles** occitanes pour les **personnels non enseignants** des écoles, des lycées, des institutions et organisations publiques et privées, des collectivités locales et de **tous les organismes en relation avec la population.**
- **Recenser tous les trois ans les comportements sociaux** en rapport avec la langue occitane, comme la transmission familiale ou le nombre de locuteurs actifs.
- **Afficher le bilinguisme actif français- occitan comme une compétence reconnue et un objectif majeur pour la Région.**

- **Informer largement** la population des diverses modalités d'enseignement et d'apprentissage, par exemple grâce à une plaquette mise à la disposition de tous.

## LES PARTENAIRES

- Conseil Régional (services formation et communication),
- Préfecture de Région,
- Organismes de formation susceptibles d'intervenir pour des prestations en occitan,
- G.R.E.T.A,
- Syndicats d'initiatives et Offices de tourisme,
- Entreprises de presse et de communication,
- Conseils Généraux des départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et de la Lozère,
- Associations de promotion de la langue et de la culture occitanes,
- Rectorat et inspections académiques et Conseils Généraux,
- DRAC,
- Chambres consulaires,
- Conseil Économique et Social régional,
- Entreprises privées des branches du Tourisme, de la Santé,
- Organisations professionnelles en particulier du secteur de la presse-communication ainsi que des secteurs économiques les plus caractéristiques du territoire (vigne, oléiculture, ostréiculture, etc)

## LES AXES DE TRAVAIL

- **Inciter les locuteurs à participer à la promotion** de leur langue à tous les niveaux de son usage.
- **Professionaliser et améliorer la qualité des cours d'occitan aux adultes.** Augmenter les moyens de transmission de la langue par l'information, la communication, la formation professionnelle, et toutes les formes d'apprentissages possibles. En particulier on constate qu'il manque une revue périodique rédigée dans un occitan accessible qui s'adresserait au public des néo-locuteurs en cours d'apprentissage.
- **Penser le développement de la langue comme facteur clé de**

**succès et de dynamisme pour la création, l'invention, l'initiative culturelle ou économiques du territoire régional.** La langue marque et démarque. Elle nous identifie plus sûrement. Elle nous fait exister davantage dans le concert des communications en compétition. Comme au rugby où le démarquage est indispensable pour avoir la balle, la langue occitane nous place en bonne posture pour aller de l'avant.

## **E. LES ACTIONS**

- **Lancer une longue campagne de communication et de publicité interrégionale pour l'occitan et l'occitanité.**

**Il s'agit de redresser l'image de l'occitan** dans l'opinion publique. Un slogan possible serait par exemple « *OCCITAN LENGA VIVA D'EURÒPA* » (occitan langue vivante d'Europe).

**Insister sur la modernité du bilinguisme occitan-français** en s'appuyant sur des images et des formules.

**Montrer que le bilinguisme précoce est un atout** pour les jeunes : « *La lenga mieuna servís que fa venir mai intelligent!* » (Ma langue, elle sert car elle fait devenir plus intelligent !). Bannir les adjectifs comme minoritaire, mineure, régionale, pour qualifier l'occitan. Ce serait une campagne « *Sèm fièrs de parlar occitan!* » (Nous sommes fiers de savoir parler occitan). Parler de l'art de vivre à l'occitane ici et maintenant. Montrer l'image internationale positive de l'occitan et de l'immense capital de sympathie et d'intérêt que suscitent les troubadours occitans en Europe et dans le monde.

- **Soutenir, en partenariat avec les autres Régions d'Occitanie, la création du label « *PARLESC* »**

En cours d'élaboration par les acteurs associatifs de l'enseignement de l'occitan aux adultes que son *l'Escòla Occitana d'Estiu* (E.O.E) d'Aquitaine, le réseau des *Centres Professionals Occitans* (C.F.P.Os) qui travaillent en Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, et *l'Institut d'Estudis Occitans* (I.E.O) qui assure des cours d'occitan pour adultes sur tout l'espace linguistique. Et utiliser le cadre européen commun de référence pour les langues pour l'occitan comme cela se fait pour n'importe quelle langue.

- **Intégrer, au sein de tous les projets de la Région, un volet « transmission et développement de la langue » dans une perspective d'avenir.**

- **Entreprendre l'élaboration d'une maîtrise d'ouvrage public État - Région pour la mise en œuvre d'un contrat territorial d'action linguistique**

en concertation avec les autres régions concernées. Objectif: mettre en place un Groupement d'Intérêt Public (G.I.P) pour la langue occitane.

- **Développer, grâce à un partenariat structuré, un grand service informatisé de la langue occitane bénéficiant des technologies de l'information et de la communication (TIC) les plus récentes (très haut débit).**



Il s'agit créer **un grand portail WEB** sur lequel la totalité de l'information sera disponible en occitan et dans plusieurs autres langues. D'accès gratuit 24h sur 24, évolutif, il sera relié à des sites en occitan qui seront choisis vivants et de qualité linguistique contrôlée. Des liens seront négociés avec des sites associatifs, historiques, littéraires, culturels ou philosophiques. Ce portail pourra proposer des services en occitan tels que :

- Un **dictionnaire** orthographique informatisé avec moteur de recherche et base de données lexicographique.
- Un **annuaire** des communes de la Région avec le nom en occitan et quelques indications sur l'histoire et la signification du nom.
- Un **service d'aide technique et linguistique** pour créer des sites bilingues français-occitan.
- Un service destiné à **aider les commerçants ou les chefs d'entreprises** qui souhaitent trouver un nom occitan pour dénommer leur entreprise.
- Un système d'« **écrivain public informatisé en occitan** »,
- Un service de **généalogie et d'onomastique**.
- Un service donnant **les informations évènementielles** de l' Occitanie : lieux où la langue se parle, fêtes, stages et cours, etc....
- Un **service de l'emploi** en occitan.
- Un **service d'itinéraires** gastronomiques, botaniques, archéologiques, et de tourisme bilingue français-occitan.

### ➤ **Structurer, autour du CIRDOC par exemple, un grand chantier de traductions comprenant**

- Les logiciels informatiques courants libres de droits.**
- Un **correcteur orthographique** automatisé en occitan.
- Des textes** de toutes natures pour les enfants, les adolescents et les adultes (même des textes classiques de la littérature internationale). Traductions pour les périodiques et la presse enfantine en occitan.
- Des dialogues pour **doublages** de dessins animés.

### ➤ **Proposer des actions ciblées**

- Créer **un observatoire de la mode** capable de faire des propositions pour y aménager une place pour la langue et la culture occitanes (style, marquages).
- Créer et développer **un label de gastronomie- restauration** occitane.
- Éditer une collection de cartes postales** sur le thème de l'occitan, l'Occitanie, l'occitanité.
- Publier un opuscule de conversation** occitane pour banaliser les phrases les plus usuelles de la langue. Mettre cet opuscule dans les commerces.
- Créer un concept, un design pour matérialiser l'accueil à l'entrée des villes** et des villages de la Région, avec un message en occitan et sa traduction dans quelques langues de proximité. L'agencement et le fleurissement seraient également pensés « à l'occitane ».
- Proposer un service de création- design pour **lancer des étiquettes commerciales** mettant en jeu la langue et la culture occitanes,

□ Proposer **un service de création de slogans publicitaires** en occitan pour de produits.

➤ **Proposer de faire apparaître l'occitan dans tous les secteurs et tous les espaces de la société**

Pour ce qui a trait à la communication ou la promotion, et chez les opérateurs qualifiés identifiés et agréés pour ce qui est des actions elles-mêmes.

## F. LA TRAME DES SCÉNARIOS

- Mettre sur pied **une convention de formation entre la Région et les opérateurs** compétents pour définir un plan pluri-annuel visant à former des formateurs professionnels en langue et culture occitanes.
- Lancer très rapidement une **grande campagne de communication et d'image** en faveur de l'occitan.
- Engager sans délais la mise en chantier **d'une petite plaquette multilingue** destinée au grand public donnant des repères de base sur l'occitan.
- Poursuivre en apportant les moyens permettant de les amplifier progressivement, **toutes les actions de formation en occitan aux adultes**.
- Contribuer à **promouvoir les Diplômes Universitaires d'occitan** proposés par l'université Paul Valéry.
- Apporter un soutien logistique et financier à la création, déjà en cours, du **label de qualité « PARLESC »** pour l'enseignement de l'occitan aux adultes.
- **Il faut également structurer deux offres manquantes actuellement :**
  - **Modules complémentaires en occitan lors des formations aux métiers du tourisme, de l'information- communication et de la santé.**
  - **Module d'accès basique**, en français pour commencer, pour initier les adultes que l'effort vers la langue rebute de prime abord.
- **Évaluations périodiques et régulières**, tous les trois ans par exemple, par des instituts de sondage d'opinion, de la progression dans la population de la conscience et de la maîtrise de l'occitan : savoir nommer et identifier l'occitan, comprendre quelques mots et expressions-clés...

## CONCLUSION GÉNÉRALE

La langue et la culture occitanes constituent un véritable trésor intellectuel et linguistique que l'on se doit de mettre en valeur.

La France récuse certains articles des traités internationaux et n'accorde d'officialité sur son territoire qu'à une seule langue. Le droit d'être enseigné et de s'exprimer dans une langue autre que le français n'est donc pas reconnu à des millions de citoyens.

La Région peut demander à l'État de reconnaître les langues historiques, de leur donner un statut officiel.

Elle peut aussi mener une politique impliquant les collectivités territoriales qui permette une offre à tous les citoyens aux divers niveaux de l'organisation du territoire. Il nous manque encore un droit de l'homme : celui prévu à l'article 27 du pacte international relatif aux droits civils et politiques. Ce même droit qui est énoncé à l'article 30 de la déclaration internationale des droits de l'enfant, et que la France a également refusé d'entériner. C'est également le cas avec la non ratification de la Charte Européenne des langues moins répandues. Il faut contribuer à moderniser la France dans ce domaine et mener une action concertée pour l'y conduire.

Pour la Région, dans le cadre des lois de décentralisation et sans porter préjudice aux compétences de l'État en la matière, il convient de demander la compétence en matière de langues et cultures régionales prévue par les textes.

- Une impulsion du Conseil Régional Languedoc-Roussillon sera de nature à réveiller une prise de conscience et à stimuler une implication plus forte de l'État pour contribuer au développement de la langue occitane. Elle pourrait alors relancer l'élaboration d'un cadre juridique adapté permettant sa mise en valeur, sa préservation et son développement. Une implication forte de la Région Languedoc-Roussillon peut contribuer à rendre la langue occitane plus visible dans la vie sociale et culturelle du territoire, stimulant ainsi sa promotion, sa socialisation en douceur, sa transmission, et donc sa préservation par son utilisation effective.

- Des moyens de la Région et de l'État devront être investis pour aider à la naissance de vocations professionnelles liées à l'occitan, au repérage et à la formation de nouveaux enseignants ou formateurs, à la création de nouveaux sites d'apprentissage, d'enseignement et d'information- sensibilisation.

- Un Conseil Régional qui met en œuvre une politique de bilinguisme dans l'ensemble de ses projets territoriaux et inter régionaux, et qui la met en avant comme le fleuron de sa démarche d'excellence territoriale.

- Un Conseil Régional qui conçoit une politique de mise en valeur de son patrimoine linguistique et culturel pour que ses habitants puissent y puiser les éléments d'une créativité renouvelée. Qu'il donne les moyens à son

territoire de se démarquer positivement, pour dynamiser son activité économique et touristique.